



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le 25 août 2026 à 18h30.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 20^{ième} jour du mois d'août 2026.

Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière